

[Text]

financial difficulty and for that reason there was no problem of self-dealing. Do you really want to put it on that basis?

Mr. Kavanagh: That is not quite what I am getting at.

The Chairman: That is what you said, is it not?

Mr. Kavanagh: Let me see if I cannot better express what I meant. The Canadian and British Insurance Companies Act has been, with various changes, the vehicle by which life insurance companies have been governed. My point is that the character of that governance, including section 33, has been very successful. Therefore, I argue that governance of that character as reflected in a total ban on self-dealing would be a demonstrably more effective way of governing self-dealing than by introducing the concept of commercial connection, because commercial connection has such a forbidding implication for companies like ours.

The Chairman: The problem is that throughout the financial community there is increased awareness of self-dealing with some very distinguished arbitrageurs and mergers and acquisition people becoming convicted felons, so the public generally is very highly charged on the question of self-dealing. Everybody is concerned with the soundness of the procedure. I do not know whether you have had an opportunity to read the remarks the Governor of the Bank of Canada made yesterday concerning stability and confidence in financial institutions and the problem of interlinkage. Have you read them?

Mr. Kavanagh: No. I was made aware today that he included those in his luncheon comments to the IDA, if I am correct?

The Chairman: That is correct.

Mr. Kavanagh: What I have construed from them is that he is in favour of what is in the white paper; namely, both a partial ban on self-dealing and the concept of commercial connection. I presume that he is looking at the recent events on Wall Street. Is that not the sort of thing that is prompting him?

The Chairman: It is prompting the public generally. It is not only Wall Street. There are some pretty distinguished people in Europe who are in trouble, and they are not only in financial companies but in industrial companies that have financial connections. So what I am putting to you is that the whole question of linkage is very much in the public mind. I am sure that any person who has dealings in this area is concerned with mixing financial institutions and commercial institutions. Everybody who talks on the subject is concerned about it.

Mr. Kavanagh: However, there is only one country in the world that has imposed a solution of the character outlined in the white paper and that is Norway. I agree that there is sensitivity and concern about the question of linkage between commercial interests and regulated financial interests. My argument is that given that we all agree that that is a problem,

[Traduction]

jamais connu d'impasse financière et que c'est ce qui explique l'absence de problème de transaction intéressée. Est-ce vraiment la bonne explication?

M. Kavanagh: Ce n'est pas tout à fait à cela que je voulais en venir.

Le président: C'est bien ce que vous avez dit, n'est-ce pas?

M. Kavanagh: Laissez-moi essayer de m'expliquer plus clairement. Les activités des compagnies d'assurance-vie sont régies par la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, qui a été modifiée à quelques reprises. Ce que je veux dire, c'est que cette loi, y compris l'article 33, ont été très efficaces. En conséquence, j'estime qu'il vaudrait mieux réglementer les transactions intéressées en les interdisant purement et simplement au lieu de faire intervenir cette notion de lien commercial qui est tellement prohibitive pour des compagnies comme la nôtre.

Le président: Le problème, c'est que dans le domaine financier, on entend de plus en plus parler de gens très distingués qui ont recours à l'arbitrage et qui font des fusions ou des acquisitions et qui finissent par être trouvés coupables d'actes criminels; aussi, le public est généralement très pointilleux en ce qui concerne les transactions intéressées. Tout le monde se préoccupe de la rigueur des modalités à respecter. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de prendre connaissance des observations que le gouverneur de la Banque du Canada a faites hier au sujet de la stabilité des institutions financières, de la confiance que l'on a en elles et du problème d'interdépendance. Avez-vous lu quelque chose à ce sujet?

M. Kavanagh: Non. J'ai appris aujourd'hui qu'il en avait touché un mot au cours d'un dîner devant l'Association des courtiers en valeurs mobilières. Est-ce exact?

Le président: C'est exact.

M. Kavanagh: D'après ce que j'ai pu comprendre, il est en faveur du Livre blanc, c'est-à-dire qu'il approuve une interdiction partielle des transactions intéressées et le principe du lien commercial. Je suppose que les événements récents de Wall Street ont dû l'influencer. Ils ont pu entrer en ligne de compte, n'est-ce pas?

Le président: Ce genre d'événements influence généralement le public. Mais il n'y a pas uniquement Wall Street qui entre en ligne de compte. Certaines personnes bien connues en Europe sont en difficulté; il ne s'agit pas seulement de financiers, mais aussi d'industriels qui ont des liens avec des entreprises financières. Aussi, ce que je dis, c'est que toute cette question de liens est très importante pour le public. Je suis sûr que quiconque fait des transactions dans ce domaine se préoccupe des liens qui peuvent exister entre les institutions financières et commerciales. Tous ceux qui parlent de la question sont inquiets.

M. Kavanagh: Il n'y a toutefois qu'un seul pays au monde qui a imposé une solution semblable à celle que préconise le Livre blanc, et c'est la Norvège. Je reconnais que la question des liens entre les intérêts commerciaux et les intérêts financiers réglementés est délicate et inquiétante. Cela dit, comme nous nous entendons tous sur le fait qu'il y a un problème, nous